

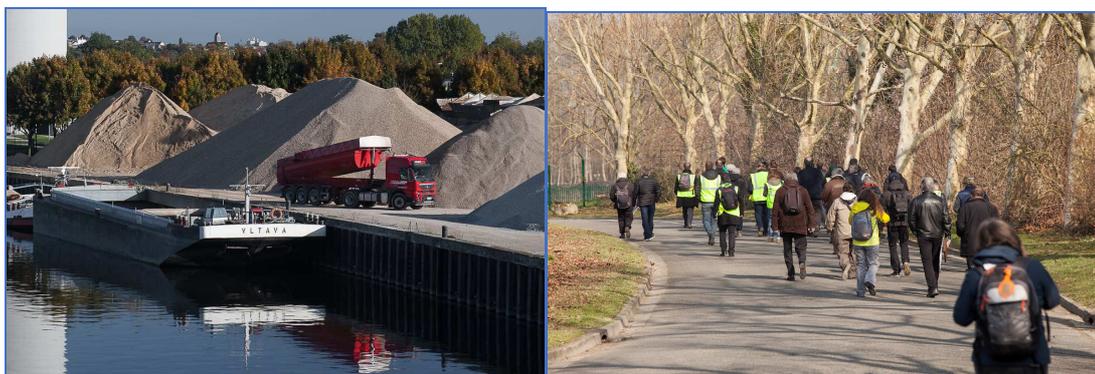
Dossier participant

Concertation Port Seine-Métropole Ouest (PSMO)

27 novembre 2017

Action de concertation N°7 :

Visite-échanges port de Bonneuil-sur-Marne
« Les grands principes de la charte d'exploitation »



Après les cycles de concertation sur l'Avant-Projet (2016) et sur le Cahier des prescriptions architecturales, paysagères et environnementales (2016/2017), s'ouvre, lundi 27 novembre, un nouveau cycle de concertation concernant PSMO.

Ce dernier cycle entend amorcer un travail sur les grands principes de la future charte d'exploitation de PSMO.

Ce cycle comprend 2 actions principales :

- la visite/ échange du Port de Bonneuil-sur-Marne (P7)
- un atelier de travail de finalisation des grands principes de la charte d'exploitation (P8).

> Action de concertation N°7, le lundi 27 novembre 2017,
7H30-16H00, visite du port de Bonneuil-sur-Marne

- RV à 7H30 à la Gare d'Achères-Ville (départ du car à 7H45)
- Ou RV, si vous venez par vos propres moyens, à 10H00 au plus tard Hangar XV du port de Bonneuil-sur-Marne (N°5, route de l'île Barbière)

CETTE VISITE A LIEU EN CAR, À PIED ET EN BATEAU : PRÉVOIR DES VETEMENTS CHAUDS ET DES CHAUSSURES CONFORTABLES // EAU ET REPAS PRIS EN CHARGE

I – Modalités et attendus de l'action concertation projet PSMO N°7

→ Objectif du cycle de concertation P7 & P8 « Grands principes de la charte d'exploitation »

La charte d'exploitation PSMO doit permettre de faire fonctionner de manière optimale le futur port, en atténuant les nuisances, et ce en lien avec les riverains, dans le dialogue et dans le respect. Comme le CPAPE, la charte d'exploitation doit permettre à PSMO « d'habiter le territoire et non l'occuper ».

- Il s'agit de **poser les grands principes** de la charte d'exploitation de PSMO, sur lesquels Ports de Paris s'engage ;
- Il s'agit également **d'apporter des réponses aux participants de la concertation sur les impacts d'un port en exploitation sur le cadre de vie** : horaires, bruit, poussières, odeurs, déchets, circulation, éclairage...et **expliquer les modalités possibles pour les riverains d'interpeler le Port en cas de problèmes** : numéro de tél, application,... ;
- Il s'agit par ailleurs, **plus généralement, de faire de la pédagogie sur le fonctionnement et la vie d'un port** : la gestion des conventions d'occupations temporaires, la politique d'exploitation de Ports de Paris, les moyens consacrés à l'entretien et l'exploitation, les modalités d'intervention au quotidien et en temps de crise, les relations entre le port et les associations de riverains...
- Il convient enfin d'anticiper les instances de dialogue en phase travaux et exploitation de PSMO.

→ Modalités du cycle de concertation P7 & P8

Ce cycle de travail comprend **2 actions principales** :

- **la visite/ découverte du Port de Bonneuil-sur-Marne (P7- 27 novembre)**
- **un atelier de travail de finalisation des grands principes de la charte d'exploitation (P8 – début 2018).**

Des actions d'information grand public et une action de synthèse de concertation, à la suite de tous ces cycles de travail, sont également prévus au printemps 2018, et ce, pour clore la concertation post débat, avant d'engager l'Enquête publique fin 2018.

→ Thématiques de concertation P7 & P8

Les principaux items ci-dessous, issus des ateliers P5/P6 et du Comité de Suivi Partenarial de la concertation PSMO 2017, ont vocation à nourrir les grands principes de la Charte d'exploitation, en attendant d'être complétés par vos soins lors des ateliers P7 et P8.

> La gestion des conventions d'occupations temporaires

- Quels occupants de la ZAC portuaire ? Choix des activités ?
- Contrôle des occupants de la ZAC portuaire ?

> La politique d'exploitation de Ports de Paris

- Les horaires
- L'éclairage (temporalité)
- La gestion du bâti et des espaces extérieurs
- Les espaces de stockage et gestion des déchets
 - Anticipation de la production des déchets en phase chantier
 - Gestion des déchets en phase exploitation
- La gestion des espaces plantés
 - Gestion différenciée
 - Suivi et entretien
 - Entretien du patrimoine arboré (arbres et arbustes)
- La gestion alternative des eaux pluviales...
- La sécurité/ sûreté

> Les impacts et réponses apportées au quotidien

- Qualité de l'air, poussières,...
- Qualité de vie : impacts bruits, visuels, odeurs, circulation...

> Les modalités d'intervention au quotidien et en temps de crise

- Contacts, procédures d'appels
- Pollutions accidentelles
- Gestion de crise

> Les relations entre le port et les associations de riverains

- Moyens d'information des riverains
- Instances permanentes de concertation des riverains

> ...

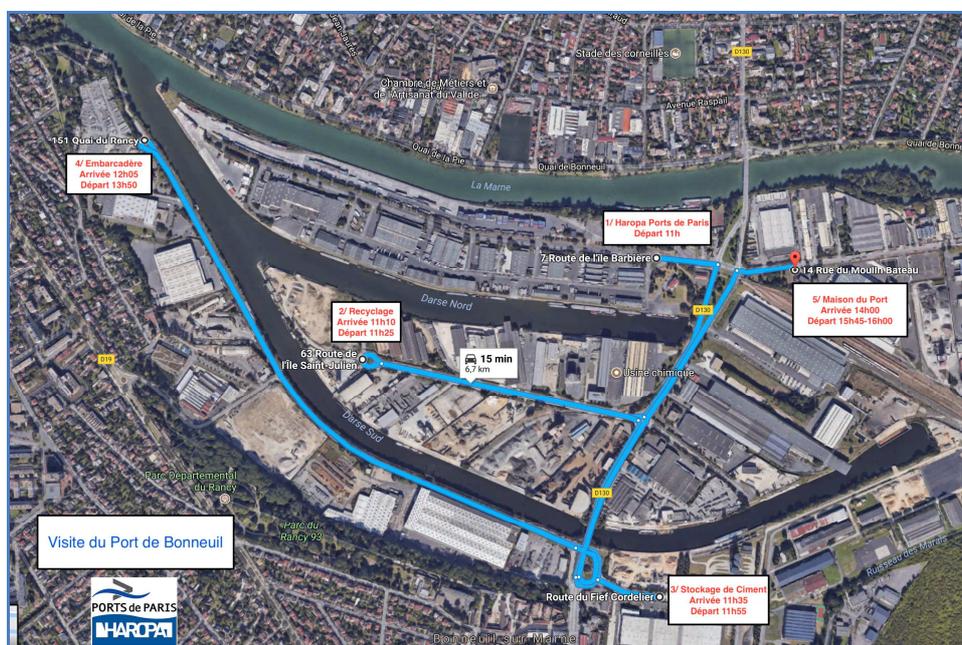
→ Objectifs opérationnels de la visite de Bonneuil-sur-Marne (P7)

Lors de la visite du port de Bonneuil-sur-Marne, vous pourrez observer *in situ* comment fonctionne un port en exploitation (d'où la visite un jour de semaine) et identifier les points d'intérêt et de vigilance en la matière.

Cette visite permettra de rencontrer les responsables de la plateforme de Bonneuil-sur-Marne, des industriels et des associations concernées par le port afin de mieux comprendre :

- La politique d'exploitation de Ports de Paris, et plus particulièrement la Charte d'amélioration des ports (CAP) et la certification ISO 14001 ;
- Les modalités d'intervention au quotidien et en temps de crise ;
- Le point de vue des industriels et leurs contraintes d'exploitation ;
- Les points impactants auprès des riverains quant à l'exploitation d'un port et les réponses apportées ;
- Les relations avec la communauté portuaire et les associations de riverains (à travers notamment l'Instance Permanente de Concertation).

Plan de visite du port de Bonneuil-sur-Marne



Déroulé synthétique de la journée

Le matin de la visite est consacré à la visite du Port de Bonneuil-sur-Marne - un port d'ancienne génération. Il s'agit de comprendre les contraintes de ce port et de mesurer le chemin parcouru en matière d'atténuation des impacts.

L'après-midi est consacré à un échange concret et prospectif sur PSMO - port de nouvelle génération. Il s'agit de poser les premiers grands principes en matière d'exploitation.

- **7h30 / 7h45 : accueil devant la gare RER d'Achères – Ville**
- **7H45/10H15 : brief dans le car sur les attendus de la visite + visionnage de vidéos (dont le Port de Bonneuil)**
- **10H15-11H00 : arrivée du car, pause, présentation du port de Bonneuil-sur-Marne**
 - Accueil par les responsables de la plateforme, présentation du port, de ses caractéristiques et de son fonctionnement
 - Présentation de l'Instance Permanente de Concertation (IPC) et échange avec une association partie prenante du port : Nature et Société (affiliée à FNE)
- **11H00-12H00 (car) : visite du port, rencontre avec 2 entreprises, en car**
 - Car + escale à pied (1ère entreprise : recyclage) vers 11H10/11H30
 - Car + escale à pied (2de entreprise : Stockage de ciment) vers 11H35/11H55
- **12H00-12H45 (bateau) : continuation de la visite du port en bateau**
- **12H45 -14H00 : buffet sur la bateau, convivialité et débriefing à chaud de la visite**
- **14H00-15H45 : à la maison du port (présentation de cette dernière) + projection dans la réalité future de PSMO**
 - Présentation de certification ISO 14001
 - Présentation de la Charte d'amélioration des ports
 - Questions/ réponses sur les problématiques de l'exploitation pour dégager les grands items, points d'attentions et impératifs / future charte d'exploitation
 - Témoignages ECOCERT
- **16H00 max : départ en car**
 - Possibilité : dépose au retour, gare RER A de Sucy-en-Brie

**UN COMPTE-RENDU DE VISITE PRÉCIS DE LA VISITE, DES ÉCHANGES ET DES PROPOSITIONS
SERA ETABLI DANS LES JOURS SUIVANT LA VISITE**

II – En savoir plus sur le port de Bonneuil-sur-Marne



→ Le Port de Bonneuil-sur-Marne en bref

Avec 201 hectare, plus de 200 entreprises, un trafic de marchandises par voie d'eau (2016) de 1 Mt, la plateforme multimodale de Bonneuil-sur-Marne constitue le deuxième port fluvial d'Ile-de-France.

Le port – centenaire – est situé sur la partie sud de la boucle de la Marne autour de Saint-Maur-des-Fossés (75 000 habitants), sur le territoire de la commune de Bonneuil-sur-Marne (17 000 habitants) - Val de Marne.

Le port est desservi par un embranchement ferroviaire connecté par la gare de Sucy - Bonneuil et à la ligne de Grande Ceinture.

La boucle de la Marne n'est pas navigable en amont du port entre Joinville-le-Pont et Bonneuil. Tous les bateaux doivent passer par le barrage-écluse de Créteil pour accéder aux deux darses constituant le port.

L'embranchement eau, fer, route, constitue un atout pour les entreprises qui choisissent de s'implanter sur la zone industrielle et portuaire.

- 201 hectares
- 200 entreprises et 2000 emplois environ
- Environ 1 millions de tonnes de trafic fluvial en 2016
- Près de 1 million de tonnes de trafic ferré en 2015
- Activités : BTP, métallurgie, environnement et produits valorisables, logistique et conteneurs.

→ Une desserte quadri-modale

Véritable plate-forme multimodale, Bonneuil est desservi par quatre modes de transport :

- **Fluvial** : situé sur la Marne à 7 km du confluent de la Seine, le port dispose de deux darses et de 4 km de quais. Il accueille des convois poussés jusqu'à 2 500 tonnes. 4 quais publics permettent des transbordements ponctuels dont les colis lourds.
- **Fluvio-maritime** : par caboteur jusqu'à 1 200 tonnes.
- **Ferroviaire** : l'équipement ferroviaire comprend un faisceau de triage électrifié accessible aux trains complets. 22 km de voies desservent la quasi-totalité des terrains.
- **Routier** : Le port de Bonneuil disposera à l'horizon 2022 d'une nouvelle desserte routière à grand gabarit via le prolongement de la RN406 depuis l'échangeur avec la RN19. Ce prolongement permettra de raccorder le port au réseau magistral francilien via l'A86, et ainsi de diminuer le transit des poids lourds via les centres villes limitrophes.

→ Une Instance permanente de concertation (IPC)

Lancée en mars 2015, cette instance biannuelle réunit les parties prenantes locales (riverains, associations, entreprises, institutionnels), une quarantaine de personnes en tout, pour répondre à la volonté d'ouvrir le port à son territoire.

Objectif : définir et mettre en œuvre des actions concrètes, à court et plus long terme, pour améliorer l'insertion du port de Bonneuil-sur-Marne dans son environnement (exploitation), tout en accompagnant son développement (aménagement).

En plus d'être un lieu d'informations et d'échanges sur la vie du port et sur le suivi de son impact environnemental, cette instance définit le travail partenarial à engager et orchestre l'ensemble de la démarche de concertation.

L'IPC travaille autour de deux axes :

- Partager un nouveau Schéma d'Aménagement et de Développement Durable (SADD) ;
- Mieux connaître et faire connaître le port de Bonneuil-sur-Marne.

III – Éléments génériques sur le projet PSMO et la concertation

→ PSMO en quelques mots

Port Seine-Métropole Ouest est un projet de plateforme multimodale (eau, fer, route) – à l'ouest de l'agglomération parisienne - destinée aux activités du BTP et au transport de matériaux bruts ou préfabriqués pour la construction.

Porté par Ports de Paris, le projet verra le jour sur une emprise de **100 hectares**, située en rive gauche en face de la Confluence Seine-Oise, sur les communes d'Achères, d'Andrésy et de Conflans-Sainte-Honorine.

Ce port, compatible avec le réseau routier existant, présente une occasion unique permettant à la fois le développement économique local durable du territoire et le réaménagement qualitatif du site.

Le projet permettra de tirer profit de la carrière actuellement en exploitation sur une partie importante du site, pour établir une chaîne durable de déplacements, participer à l'élan économique du grand Paris avec à la clé de nouveaux emplois (500 à 1000 à terme) et moins de camions sur les routes locales.

L'ouverture d'une première phase de 30 ha environ est programmée à partir de 2020.



→ La concertation engagée depuis 2015

> La concertation relative au projet

Port Seine-Métropole Ouest a fait l'objet d'un débat public à l'automne 2014 qui a confirmé l'opportunité de PSMO. Ports de Paris a fait savoir en mai 2015 qu'il poursuivait le projet, les études et la concertation et qu'il entendait répondre aux demandes garanties ayant émergé pendant le débat.

La concertation PSMO post débat public/ ante Enquête publique s'articule autour de plusieurs cycles de travail complémentaires :

- **2015** : ce cycle a permis de poser les jalons de la concertation (modalités, thèmes, calendrier).
- **1^{er} semestre 2016** : ce cycle a permis de passer du pré-plan guide au plan guide puis à l'Avant-Projet (Ateliers N°1, N°2 et N°3) avec les effets du projet.
- **1^{er} semestre 2016** : en parallèle, avec les CAUE 78 et 95 et SMSO ont été circonscrits les sujets en connexion avec PSMO (avec de nombreuses actions sur le territoire et un atelier de synthèse).
- **2^d semestre 2016 / 1^{er} semestre 2017** : ce cycle permet de présenter les impacts du projet et de coproduire le CPAPE (Ateliers N°4, N°5 et N°6).
- **2^d semestre 2017/ 1^{er} semestre 2018** : ce cycle entend coproduire les grands principes de la charte d'exploitation (Ateliers N°7 et N°8), à l'automne-hiver 2017-18. Des actions d'information grand public et une action de synthèse de concertation, à la suite de tous ces cycles de travail, sont également prévus au printemps 2018.

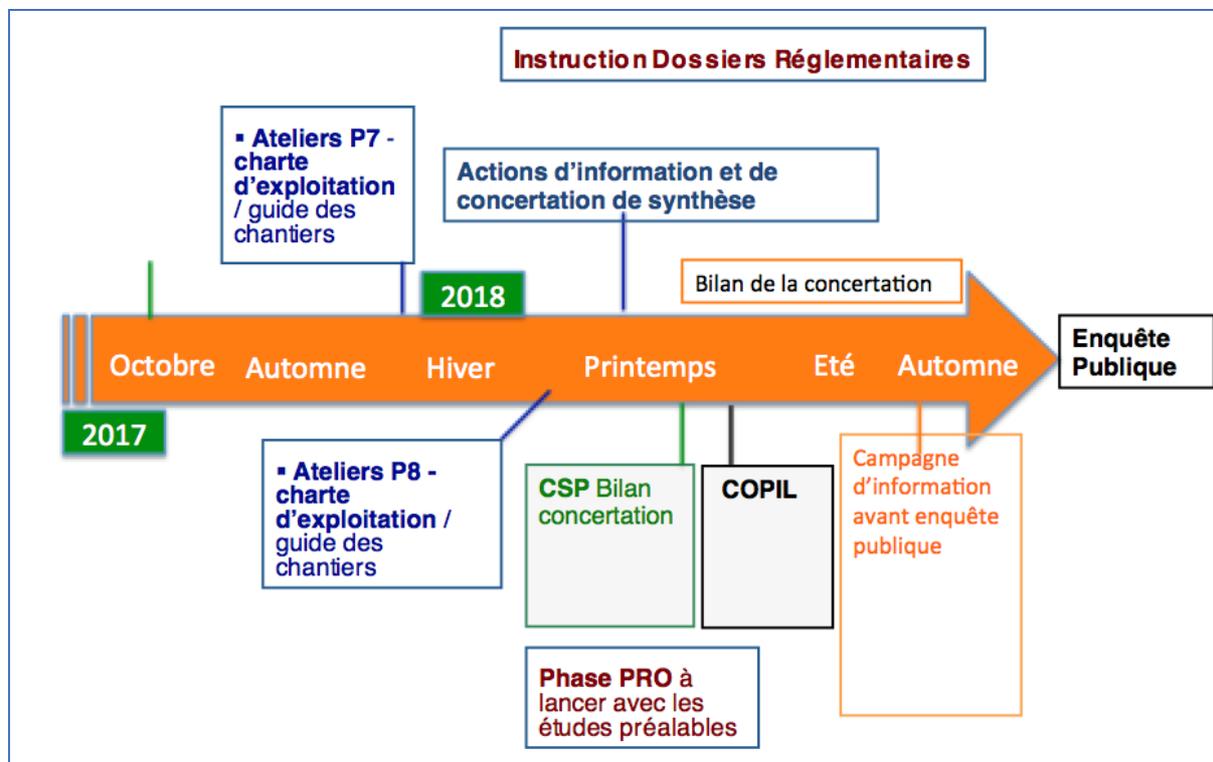
L'ensemble des contributions des participants a fait l'objet de tableaux récapitulatifs en ligne, où sont consignées et motivées les réponses du Maître d'ouvrage et ce pour chaque contribution.

> La concertation / sujets en connexion et accès

La concertation a fait émergé également des attentes sur des projets à la lisière de l'emprise portuaire, qui restent à préciser, par des études en cours ou à lancer, pour que leur interface puisse être intégrée au projet PSMO. Bilan d'étape :

- **Raccordements routiers** : échanges en cours avec GPS&O et CD78
- **Recomposition urbaine** : dossier finalisé
- **Pré faisabilité de la passerelle du barrage** : étude finalisée
- **Parcs d'Achères** : étude finalisée
- **LNPN** : suivi régulier
- **Bateaux Logements, chemin de Seine et retournement des véhicules à l'Est du pont** : à traiter avec la ville de Conflans-Sainte-Honorine et les acteurs concernés
- **PGA** : accord de principe sur le protocole de réalisation, approbation d'ici fin novembre
- **Sondages géotechniques** : pour le dimensionnement des ouvrages portuaires et le centre de vie, à l'automne

> Les grands jalons de la concertation en 2017/ début 2018

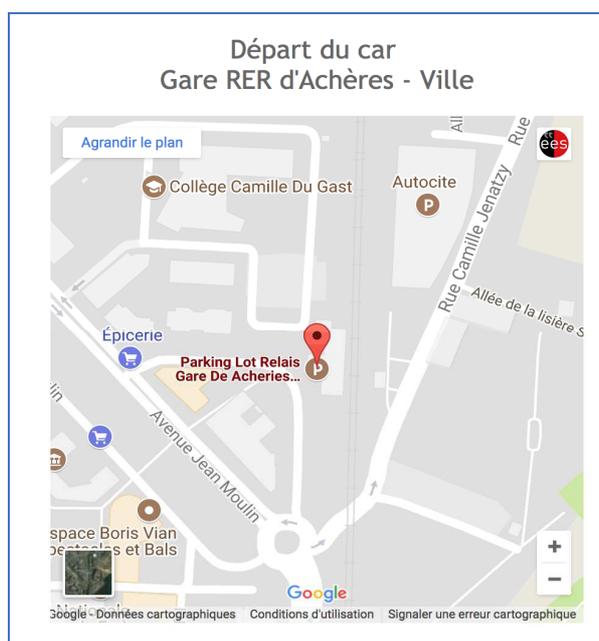


IV – Éléments pratiques

> **Lundi 27 novembre 2017, 7H30-16H00, visite du port de Bonneuil-sur-Marne**

- **RV à 7H30 à la Gare d'Achères-Ville (départ car 7H45)**
- **RV, si vous venez par vos propres moyens, à 10H00 maximum au Hangar XV du port de Bonneuil-sur-Marne (N°5, route de l'île Barbière)**
- **Possibilité de dépose en gare RER de Sucy-en-Brie le soir au retour**

CETTE VISITE A LIEU EN CAR, À PIED ET EN BATEAU : PRÉVOIR DES VETEMENTS CHAUDS ET DES CHAUSSURES CONFORTABLES // EAU ET REPAS PRIS EN CHARGE



→ Tout savoir, s'inscrire sur : www.port-seine-metropole-ouest.fr

Contact

(en cas d'urgence) Pascal Beaumard
Etat d'Esprit Stratis
Pascal.beaumard@etat-desprit.fr
Tél. 06 77 88 11 15